

Conseil municipal du 20 mai 2026 - Synthèse des échanges avec le public.

Après le vote des délibérations à l'ordre du jour de la séance, le public a été invité à poser des questions d'intérêt général, faire des propositions, interpeller les élus sur tel ou tel sujet.

Les thématiques du jour abordées et les réponses apportées ont été les suivantes :

1/ Proposition : Un budget de 68000 € est prévu en 2026 pour l'achat de caméras aux entrées de ville. L'ANTS a été récemment piratée et la sécurité des données est à craindre. Pourquoi ne pas dédier ce budget prévu pour ces équipements intrusifs en investissement sur la voirie ?

Réponse : Ne confondons pas les compétences et les budgets. La voirie est financée par le Bassin de Pompey pour un budget annuel de 2 millions d'euros. Concernant les caméras, compétence communale, le réalisme s'impose : il y a augmentation de vols et intrusions depuis plusieurs années.

Les caméras lecture de plaques aux entrées et sorties de ville sont un des outils pour faciliter le travail des enquêteurs et lutter contre cette augmentation.

Le maillage territorial est actuellement incomplet. Champigneulle, Saizerais et Marbache ont des caméras (cela a permis de résoudre des enquêtes). Liverdun, Frouard et Pompey n'en ont pas aux entrées et sorties de villes. Pompey et Frouard en posent cette année. L'idée est de se mailler avec les villes voisines. Le référent départemental de la gendarmerie nous a conseillé dans cette démarche. Nos caméras seront positionnées routes de Saizerais, d'Aingeray et de Villey St Etienne. Le reste à charge des caméras pour la ville ne sera plus que de 28 000 euros, une fois les aides déduites.

Seules 3 personnes peuvent regarder les images. Il n'y a pas de risque de piratage car les données ne sont pas sur un réseau. Elles sont sur un PC et stockées sur un mois glissant.

D'autres caméras existent dans la ville. Elles ont permis d'interpeller des auteurs d'incivilités dans différents endroits.

Au-delà des équipements en caméras, un travail étroit avec tous les acteurs concernés (établissements scolaires, police, gendarmerie, mairie, association de prévention de la délinquance...) donne de bons résultats.

2/ Réflexion : Le bus qui amène les collégiens du plateau au collège arrive à 7h28. C'est tôt. Après sollicitation Keolis évoque d'autres parcours du même bus, notamment vers Custines. Serait-il possible d'alterner par souci d'équité un an sur deux ? Par ailleurs, suite à des contrôles directifs dans le bus du collège, des échanges de courrier ont eu lieu avec le Bassin de Pompey. Le dernier est resté sans réponse.

Réponse : L'idée d'équité d'une année sur l'autre est intéressante. Nous sommes en révision de délégation de service public global pour le réseau bus en 2027. Cela prend un et demi de négociations. Liverdun a positionné des exigences, partagées par le président Valentin Dethou, à savoir des horaires calés sur la gare et revoir ligne 25 trop importante par sa longueur. Ceci permettra de proposer de nouveaux horaires, dont ceux empruntés par les collégiens.

Sur le contrôle, des maladroites ont pu être faites, mais il faut préciser le contexte : il y a eu fin du premier trimestre scolaire des incivilités inadmissibles dans les bus scolaires. Notre volonté commune était de remettre de l'ordre dans l'intérêt de tous.